

Du Mercredi 10 Septembre 1788.

A V I S D I V E R S.

A vendre.

1. Un contrat de constitution, sur les Marchands Orfèvres de Rennes, de 260 livres de rente, au principal de 5200 livres, exempt des impositions Royales. S'adresser à M. Pocquet, l'aîné, Notaire Royal, rue de Brillhac.
2. Un fonds de boutique, contenant différentes marchandises. S'adresser au Bureau d'Avis.
3. Jolie jument de selle & de cabriolet, à courte queue, prenant sept ans, poil bai-brun, de la grande taille. S'adresser à M. la Forest, Officier au Régiment Royal-Suédois, au Camp.

A V I S I N T É R E S S A N S.

1. On offre une place pour Paris, dans une bonne voiture: on partiroit dans le courant de cette semaine. S'adresser au Bureau d'Avis.
2. On desire trouver de rencontre, une voiture à quatre places, soit diligence, soit carrosse coupé, à la Françoisé. S'adresser au Bureau d'Avis.
3. MM. Texier, freres, demeurans à Salleverte, donnent avis qu'ils tiennent magasins de vins rouge & blanc de Bordeaux, de très-bonne qualité, depuis 78 livres la barrique jusqu'à 160 livres. Ils vendent aussi de très-belles ardoises de Croc-au-loup, à juste prix.
4. MM. les Chanoines Réguliers de l'Abbaye Royale de Beauport, desirer avoir un bon cuisinier. S'adresser à M. de la Rue, Procureur au Parlement, rue du Chapitre, maison de M. Aumont.
5. Une infortunée, connue en cette Ville par ses malheurs, offre ses talens au Public; elle fait blanchir les gazes & les blondes, elle leur donne le lustre des neuves; elle fait travailler en linge & faire des bourfes à cheveux: les personnes qui l'honoreront de leur confiance, s'adresseront au sieur Saint Aubin, Concierge à la Tour-le-Bât, triste réduit de celle qui, manquant presque du nécessaire, propose ses services pour pouvoir employer à sa subsistance le fruit des travaux auxquels on voudra bien l'employer. Le sieur Saint Aubin fera sa caution pour les effets qui lui seront confiés.
6. On desireroit trouver une femme de chambre connue, qui sût coëffer, linger, lire & écrire. S'adresser à Mademoiselle Burnel, rue Vasselot.

A C A D É M I E.

L'Académie Françoisé a tenu, le 25 de ce mois, jour de Saint Louis, une Séance publique, à laquelle ont assisté LL. EE. les Ambassadeurs de Tipo-Saib. Le

Prix d'éloquence, dont le sujet étoit, l'éloge de Louis XII, a été adjugé au discours de M. l'Abbé Noël, Professeur dans l'Université de Paris, au Collège de Louis le Grand. M. l'Abbé Maury a fait la lecture de ce discours, dont plusieurs morceaux ont été vivement applaudis. — Cette lecture a été suivie de celle qu'a faite M. Gaillard, de quelques réflexions relatives à l'éloge du Maréchal de Vauban, remis à l'année prochaine. Cet Académicien a particulièrement insisté sur les vues patriotiques de ce grand homme, que les concurrens doivent s'attacher à faire connoître de préférence. Il est vraisemblable qu'on n'entend pas cependant exclure certains détails sur ses opérations militaires, celles surtout qui ont pour objet, le génie & les fortifications; car c'est ce qui a le plus contribué à sa gloire. — On a proclamé ensuite le Prix d'encouragement, celui d'utilité & celui de vertu. Le premier a été donné à un Poète, M. de Saint Ange; le second à l'Auteur de l'Ouvrage intitulé, *des Opinions Religieuses*, qui a prié l'Académie d'en employer le produit à une acte de bienfaisance. Dans le malheur récent qui est arrivé par les suites de la grêle, cette Compagnie a choisi de préférence les Cultivateurs de la Province d'Auvergne, comme étant les plus infortunés par l'éloignement où ils sont des secours; enfin, le troisième Prix a été donné à Catherine Vassent; cette Servante de Noyon, qui, dans le mois de Mars dernier, exposa sa propre vie, pour retirer d'une fosse d'aisance quatre hommes asphixiés, avec un courage & une intrépidité, qui furent alors célébrés dans tous les papiers publics: elle a assisté elle même à la Séance, & a reçu le Prix qu'elle avoit si bien mérité. — L'Académie propose pour sujet du Prix de Poésie, qui sera double l'année prochaine, l'Edit de Novembre 1787, en faveur des Non-Catholiques. — Elle a un nouveau Prix à distribuer pour l'année prochaine; il a été établi à perpétuité, par M. l'Abbé Raynal, qui a fait une somme de 24000 livres, & qui a donné une égale somme à l'Académie des Sciences, & autant à l'Académie des Belles Lettres, en laissant à ces trois Compagnies le choix des sujets des Prix qu'elles distribueront tous les ans. Le sujet proposé par l'Académie Françoisé, pour l'Année 1789, est un *Discours historique, sur le caractère & la politique de Louis XI.*

MÉMOIRE sur des fleurs donnant des éclairs, de M. Haggren, Lecteur d'Histoire naturelle, traduit du Suédois, par M. Gevalin. — P'aperçus par hazard en 1783, un foible éclair sur le souci, (calendula officinalis,) je résolus de faire des observations exactes sur ce phénomène. Pour être sûr que ce n'étoit pas une illusion, je plaçai un homme près de moi, lui recommandant de

faire un signal au moment qu'il verroit la lumière. J'ai toujours trouvé qu'il voyoit la lumière au même instant que moi. — Cette lumière est plus visible dans les foudres d'un jaune couleur de feu, & presque imperceptible dans les pâles. — On peut souvent voir l'éclair sur la même fleur, deux ou trois fois de suite; mais souvent on ne l'apperçoit qu'après plusieurs minutes, & s'il arrive que plusieurs fleurs placées dans le même endroit, fassent voir l'éclair en même temps, on peut le remarquer de loin. — On observe ce phénomène dans les mois de Juillet & d'Août, au coucher du Soleil, & une demi-heure après si l'atmosphère est claire; mais quand elle est pleine de vapeurs humides, & qu'il a fait de la pluie pendant le jour, on ne peut rien observer. — Les fleurs suivantes font voir l'éclair plus ou moins fort dans cet ordre: 1^o le fouci; 2^o la capucine (*tropaeolum majus*); 3^o le lys rouge, (*licium bulbiferum*); 4^o les œillettes d'Inde, (*tagetes patula & erecta*); je l'ai aussi remarqué quelquefois sur le tournesol (*helianthus annuus*); mais le jaune couleur de feu, est en général nécessaire pour faire voir cette lumière, parce que je ne l'ai jamais observée sur les fleurs d'une autre couleur. — Pour découvrir si quelques petits insectes ou vers phosphoriques en étoient la cause, j'en ai fait la plus exacte recherche avec de bons microscopes, sans jamais pouvoir les trouver. — On peut, d'après la célérité de l'apparition de cette lumière, conclure qu'il y a quelque chose d'électrique dans ce phénomène; on fait que dans le moment où le pistil d'une fleur est fécondé, le pollen crève par son élasticité: cela m'a fait croire que l'électricité même étoit liée avec cette élasticité; mais après avoir observé l'éclair sur le lys rouge, où les anthères sont assez éloignées des pétales, j'ai trouvé que la lumière étoit sur les pétales même, & non sur les anthères: cela m'a donc fait croire que cette lumière électrique, étoit causée par le pollen, qui, en crévant, se jette par-tout sur les pétales.

LETTRE de M. Blanchard, Citoyen de Calais, sur sa trente-deuxième ascension. — J'arrivai à Brunswik le 22 du mois dernier; jé trouvai un nombre infini de Charpentiers, occupés, par ordre du Souverain, aux plus grandes & aux plus superbes préparations pour ma trente-deuxième ascension. Le 9 de ce mois, tous les travaux, à l'instar de l'amphithéâtre de Verone, étoient finis, & il y avoit place pour asseoir des milliers de personnes. Monseigneur le Duc régna m'envoya, le lendemain 10, son carrosse de cérémonie, pour me conduire sur cette place; à quatre heures tout étoit rempli, le coup d'œil étoit superbe: les personnes illustres qui composoient cette brillante Assemblée, en augmentoient l'éclat. Le Ciel étoit pur, l'air étoit tranquille; enfin, les hommes & les élémens me favorisoient: de mon côté, j'avois mis tout en œuvre pour répondre aux intentions du Prince. En peu de temps, trois ballons furent remplis. Monseigneur le Duc voulut bien en lancer un, qui prit la route d'ouest; au second, j'adoptai un parachute immense, que je fixai à ma nacelle, par sa partie inférieure, & laissant cet aérostat surmonter le troisième d'environ quatre-vingt-dix pieds, j'attachai mes ailes aux machines qui leur étoient préparées, &

me disposai à partir; le baromètre, lors de mon départ étoit à vingt-huit pouces une ligne; l'air atmosphérique déplacé, pouvoit peser plus de 327 livres: il s'en falloit exactement une livre pour que je fusse d'équilibre à la surface de la terre. Je chargeai le char de 89 livres; je pressois par conséquent sur le sol de 90 livres; au premier mouvement de mes ailes, ce poids me paroissant résister à leur action, je le diminuai de 20 livres; à l'instant je m'élevai en employant mes forces, il étoit cinq heures précises. Dans quinze minutes je me portai sur le milieu de la Ville de Brunswik; chaque coup d'aile donnoit une telle agitation au char, qu'il fallut que je cessasse le mouvement pour consulter le baromètre, qui se trouva à vingt-quatre pouces; ce qui, selon le module barométrique, donnoit trois mille six cents quarante pieds d'élévation. Pendant cet examen, je descendis insensiblement de quatre-vingt-douze pieds; mes ailes étendues & fixées horizontalement, produisoient l'effet d'un parachute. L'air étoit tranquille, la partie du Ciel que j'occupois étoit pure; je repris mon travail, & abandonnant 20 livres de lest, je restai une demi-heure à la même élévation, planant sur la Ville, & décrivant différens angles. J'avois le projet de venir descendre au lieu de mon départ, d'où je n'étois pas fort éloigné; mais le fruit de mes tentatives, pour y parvenir, fut de louvoyer & de dévier; quelquefois donnant aux ailes un plan incliné, je tentois à revenir contre le courant d'air; mais quoiqu'il fût très-foible, je ne pouvois le vaincre, tout mon pouvoir étoit de rester en place. En exécutant ces manœuvres, j'avois 50 livres de lest à soutenir; mes forces s'épuisoient, j'allois descendre sur la Ville, lorsque j'abandonnai encore 20 livres de lest, ce qui allégea beaucoup mon travail; il me restoit encore 30 livres à soutenir; je réussissois aisément, mais je ne pouvois m'élever davantage; il y avoit déjà trente-deux minutes que je travaillois, mes ailes agissoient avec moins de célérité; je jetai de nouveau 20 livres de lest, il ne me fut pas difficile alors de monter; je quittai la Ville, & parvins à la hauteur de quatre cents quatre-vingt-cinq pieds; le thermomètre, qui étoit à vingt degrés à mon départ, se trouva à neuf. Le froid, quoique vif, étoit supportable; je me débarrassai du lest qui me restoit; alors, avec un léger fouet d'aile, à cinq heures trente-cinq minutes, je parvins à cinq mille huit cents soixante-neuf pieds; je pris à ce moment la route de sud-sud-ouest, vers ouest de soixante-dix degrés de boussole. Je m'étois porté à cette élévation à l'aide de mes ailes, je ne pouvois m'y soutenir qu'en les agitant; dès que je cessois les manœuvres, je descendois aussi-tôt; le baromètre se trouvoit à vingt-un pouces six lignes; & le thermomètre à cinq degrés sur zéro. J'avois beaucoup travaillé au procédé chymique pour remplir le ballon, je m'étois beaucoup échauffé à mes manœuvres aériennes; le froid me faisoit, je voyois mon haleine sortir, comme dans un hiver rigoureux; mes essais étant finis, & ne croyant pas devoir hasarder ma santé, j'étendis mes ailes dans leur plus grand volume, & me laissai descendre; j'arrivai sur un bois où un calme plat me retint environ

cinq minutes; j'en sortis à tire-d'aile, & me portai sur une vaste plaine, où plus de cent Cavaliers me tenoient les bras; on saisit mon ancre, & au moyen de mes ailes étendues & du parachute qui se déploya à temps, j'abordai la terre avec la légèreté d'un oiseau; je descendois cependant avec une pesanteur assez considérable, ayant perdu dans mon voyage 29 livres d'énergie par la dilatation. Je pesois alors 30 livres; on s'empara du cordeau pour me remorquer vers la Ville, mais je ne pus me relever qu'à l'aide de mes ailes; je les démontai ensuite dans la crainte qu'elles ne se briffassent contre des arbres ou des maisons: ce qui mit bien des entraves à mon retour, ne pouvant franchir aisément les ponts-levis ni les fortifications. Cependant je parvins à lever ces obstacles à l'aide de certaines manœuvres que je fis exécuter; je remis mon ballon directement au lieu de son départ. Le carrosse du Prince qui m'attendoit, me conduisit au Spectacle. Ce Souverain, ami des Arts & protecteur des Artistes, avoit ordonné qu'on me préparât la loge parallèle à celle de son Altesse. J'y fus reçu avec tous les applaudissemens possibles. — *Le reste de la lettre de M. Blanchard, est le détail des honneurs & des présens qu'on lui a faits; il y exprime aussi les sentimens de sa reconnoissance.*

CONSTRUCTION des meubles pour la conservation du bled; par M. Dambourney. — L'erreur accréditée de n'oser confier les moissons & les fourrages qu'à des granges fermées, est un des grands obstacles aux progrès de l'Agriculture. Il n'est guères de ferme médiocre, dont les bâtimens ne coûtassent à reconstruire plus que le fonds, dépouillé de ces accessoires ne seroit vendu. L'entretien de ces bâtimens enlève aux Propriétaires une portion de revenu qu'ils emploieroient avec plaisir à planter, à défricher ou à améliorer. — Pour établir une meule pour le bled, on choisit l'endroit de la cour le plus sec & le plus élevé: on dispose circulairement, & du diamètre convenable, six, sept ou huit dés de pierres ou de briques, d'un pied de face & de deux pieds de hauteur hors de terre. Si ce diamètre est fort grand, comme de dix-huit pieds, il faut aussi un dé au centre; cela devient une économie pour la longueur des bois. On surmonte chacun de ces dés d'une tablette de pierre polie ou de bois doublé de fer-blanc en dessous. Sur les tablettes, on pose des madriers & des planches ou des claies; sur les claies on étend des paillassons, pour empêcher le bled qui s'égrainera de tomber à terre. Au centre de ce plancher, on plante debout cinq à six gerbes, autour desquelles on incline successivement les autres, l'épi au centre, jusqu'à ce que le pied des dernières borde circulairement le tour du tablier. Le premier rang posé, bien serré, on place le second, qui se termine à un ou deux pouces en dehors du premier, & ainsi de suite. Chaque rang ressort de deux pouces, jusqu'à dix-huit pieds de hauteur; cette moitié du tas ou meule représente alors un cône tronqué, posé sur son sommet. On continue de placer un rang de gerbes, mais dont le talon ou pied rentre de deux pouces, & ainsi de suite jusqu'au dernier, terminé par une seule gerbe que l'on retourne. On renverse l'épi en dedans & le talon en haut. Il n'est plus question alors que de cou-

vrir le sommet avec de la paille longue, que l'on fixe par des pincées tirées des gerbes à droite & à gauche, jusqu'à ce que l'on sente que l'épi résiste à franchir le lien. On tord les deux pincées ensemble; & cela suffit pour défendre la couverture contre les efforts du vent. Quelques personnes mettent encore une couche de menues bourrées par dessus, mais cela n'est pas nécessaire. — Une meule ainsi construite, ne craint ni les vents ni les eaux, ni les rats, & doit être préférée à un bâtiment quelconque pour la conservation du bled.

DES INCENDIES SPONTANÉS.

Un chantier à bois, situé sur le quai, hors Tour-nelle à Paris, où l'on avoit enmagasiné de la tourbe, fut incendié le 22 du mois dernier: la tourbe & le bois s'enflammèrent d'eux-mêmes. Le calme de l'atmosphère & les prompts secours, empêchèrent que cet incendie eût les suites funestes qu'il pouvoit avoir. Cet événement ayant eu lieu deux fois dans le cours de deux années, MM. les Auteurs du Journal de Paris, ont cru devoir rendre publiques les observations qui suivent. — Il y a des substances qui s'enflamment spontanément. Les trois règnes offrent ce phénomène. L'histoire de la Médecine présente des faits de combustion, d'incinération spontanée de corps vivans. — Les feux follets, que, dans les nuits d'été, on aperçoit par fois dans les Cimetières, sur-tout à la surface des fosses dans lesquelles on a récemment déposé des corps, sont un de ces effets. — Dans le règne minéral, les pyrites, &c., s'enflamment d'elles-mêmes. La première éruption d'un volcan n'est autre chose qu'une inflammation spontanée: on imite en Physique ce terrible effet de la nature, avec un mélange de soufre, de limaille de fer & d'eau; déposé à une certaine profondeur en terre, il s'échauffe, fait explosion & s'enflamme. — On se rappelle la détonation spontanée de l'argent fulminant, grand phénomène découvert par M. Berthollet. — Mais, c'est sur-tout le règne végétal qui offre des exemples de cette inflammation spontanée: — Tous les végétaux amoncelés, s'ils n'ont pas été privés par l'évaporation de toute l'eau surabondante à leur composition, sont susceptibles de s'enflammer d'eux-mêmes. C'est ainsi que l'on a vu prendre feu à des meules de grains, de foin, à des magasins de lin, de chanvre, dans les papeteries à des amas de vieux linges, & sur-tout à des enmagasinemens de tourbe. — Dans la dernière guerre, plusieurs Vaisseaux ont été incendiés dans les Ports. On soupçonnoit quelque complot; on cherchoit des coupables, lorsque les Savans éclairèrent sur ce phénomène, & prouvèrent que des cordages amoncelés, s'ils sont humides, doivent nécessairement s'enflammer, recouverts sur-tout, comme ils le sont dans les Navires, avec du goudron, substance très-inflammable. — L'eau est la cause principale de ce phénomène. La propriété qu'elle a de se vaporiser, de dissoudre les substances qui en sont susceptibles, la tient dans une sphère d'activité continuelle; elle se décompose & décompose le végétal: de cet état de fermentation, naît la chaleur; alors le corps subit une

lente incinération, s'il est privé de l'action de l'air extérieur; mais si celui-ci parvient à se faire jour, la masse s'enflamme, le concours de l'air & de l'eau étant indispensable pour produire l'inflammation.

P O L I C E.

Le Siège Royal de la Police a rendu, le deux de ce mois, une Ordonnance qui permet à chaque Particulier de faire cuire son pain aux fours publics, en payant deux sous six deniers par pain de douze livres; elle permet aux Boulangers Forains d'apporter du pain à Rennes, en se le faisant payer sur le pied de l'appréci, que l'on trouve à la fin de cette Feuille: cette Ordonnance répète les défenses faites différentes fois aux Amidonniers, d'employer à leur amidon du grain & de la farine propres à faire du pain.

LA PHILOSOPHIE [DE NOS JOURS.

Sans vous laisser préoccuper par la célébrité attachée aux Partisans de la nouvelle Philosophie, faites certaines observations. Vous verrez que ceux qui diront avoir vu, n'ont pas vu; que ceux qui prétendent avoir écrit certains Ouvrages, ne les ont point écrits; que ceux qui se donnent pour témoins de certaines scènes merveilleuses, n'y ont point assisté. Les Médecins n'ont pas guéri, les Aréostats n'ont pas été dirigés, les courans d'eau n'ont pas été saisis & vus au sein de la terre, l'or philosophique n'est pas l'or. Pourquoi? C'est que

personne ne dit vrai; tout n'est qu'illusion, mensonge, erreur, parmi les hommes. Le plaisir auquel on est le plus sensible, c'est le théâtre, où tout est faux, prestige, apparence, supposition imaginaire. Dans la parure, dans les mets, dans les habitations, tout est déguisé; dans les mémoires, dans les réjouissances, tout est exagéré; dans les titres, les dignités, les charges, presque tout est altéré. Le Roi d'Angleterre s'appelle Roi de France, & n'est point Roi de France; l'Empereur prend le titre de Duc de Bourgogne, & n'est point Duc de Bourgogne; la plupart des Comtes ne sont pas Comtes. Cherchez quelque chose d'exactly vrai, vous serez fort embarrassé. Toute la société n'est donc qu'une continuelle imposture, & les hommes volent au devant de leurs erreurs chéries: elles prennent possession des écrits comme des entretiens. De-là, les histoires apocryphes, les voyageurs mensongers, le succès des libelles.

Le mot de la Charade du Numéro dernier, est *souvenir*.

M O R T S.

Dlle. H. Butier de la Beaudraciere, fille d'Ecuyer F. Butier de la Beaudraciere, & de Dame Th. Nicou, rue Saint Georges. — Noble homme N. P. Vatar, Imprimeur de Nosseigneurs les Etats de Bretagne, rue Royale. — M. Huet, épouse d'A. Decombes, ancien Rôtisseur, rue de la Poulaille. — J. Daugan, veuf de J. Duplé, près Saint Martin.

CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES.

HÉRITAGES VENDUS.	VENDEURS.	ACQUÉREURS.	SEIGNEURIES.	DATES, NOTAIRES, PRIX
Héritages, rues Haute & Saint Hellier, par licitation.	P. la Noe, veuve du fleur Lucas de Kerdivers.	Dlle. G. F. Louaison.	Vicomté.	22 Juillet. } Chevalier, N. R. } 240l.
Pièce de terre à la basse lande Merin, en Saint Gregoire.	Veuve le Coq, & ses enfans.	Maître J. G. Duclos, Notaire Royal.	Bois Guerry.	3 Avril. } Trochu, N. R. } 800
Portion d'héritage, en l'un des lieux de l'Épinay, en Saint Gregoire.	J. Romé, & autres Romé, les consorts.	P. Romé, & J. Garault sa femme.	Lannai - Roumoulin.	19 Juillet. } Menager, N. } 840

PRIX des Grains du mois dernier, du Pain pour ce mois, & des Viandes de H. e.

BOISSEAU.		PAINS.				VIANDES.	
		D'un livre.	De 3 livres.	De 6 livres.	De 12 livres.		
Froment.	31. 9 f. 9	Fine fleur.	3 f. " d.	7 f. 9 d.	14 f. " d.	1 l. 9 f. " d.	Arrêt du 18 Mai 1787.
Seiglè.	2 9 "	Moufaut blanc.			11 9	" 3 6	Bœuf. 7 f. 6
Bled noir.	1 9 "	Jahoul.			12 "	1 4 "	Veau. 5 "
Avoine grosse.	1 8 "	Tout-au-tout.			10 3	1 " 6	Mouton. 4 "
Avoine menue.	1 3 "	Mesleard.	4 6	9 "	9 "	" 18 "	Le tout ensemble. 6 6
		Seiglè.			7 9	1 9 6	

L'Abonnement pour cette Feuille se fait chez Robiquet, Libraire, place du Palais; il est de 7 liv. 4 s. pour Rennes, & de 9 liv. par la poste. On paye d'avance en souscrivant.

Pernis d'imprimer, à Rennes, le 9 Septembre 1788. Signé LUCAS DE MONTROCHER, Juge de Police.

ARENNES, chez la veuve de FRANÇOIS VATAR & de BRÛTÉ DE REMUR, Imprimeur du Roi & du Parlement. 1788.